



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
FUNÉRAIRE
DE LA RÉGION PARISIENNE

MFE

Annexe n°2023-02-06
au procès-verbal

COMITE DU 7 FEVRIER 2023

Publié le
11 AVR. 2023

OBJET : Adhésion de la commune du Chesnay-Rocquencourt à la compétence « Service extérieur des pompes funèbres »

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-5, L.5211-18, L.5211-20 et suivants, ainsi que son article L.5212-16,

Vu les statuts du SIFUREP approuvés par arrêté interpréfectoral n°75-2019-02-22-01 en date du 22 février 2019,

Vu la délibération du Conseil municipal de Chesnay-Rocquencourt du 14 décembre 2022 relative à l'adhésion au SIFUREP au titre de la compétence « Service extérieur des pompes funèbres »

Considérant que toute extension du périmètre du syndicat par adhésion d'une nouvelle commune est soumise à l'approbation du comité syndical,

Vu le budget syndical,

Sur proposition du bureau,

A l'unanimité,

DELIBERE

Article 1^{er} : Approuve l'adhésion de la commune du Chesnay-Rocquencourt au titre de la compétence « Service extérieur des pompes funèbres ».

Article 2 : Autorise le Président à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération, et notamment à consulter les communes membres du syndicat conformément à l'article L.5211-18 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Certifié exécutoire, le présent acte, compte tenu :

- De sa publicité sous format numérique
- De sa transmission en préfecture
- De sa notification à l'intéressé



J. Kossowski

Jacques KOSSOWSKI
Maire de Courbevoie
Vice-Président de l'Etablissement Public Territorial
Paris Ouest La Défense



SÉANCE DU COMITE DU 7 FEVRIER 2023

Affaires communes

L'an deux mille vingt-trois, le 7 février à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne, régulièrement et individuellement convoqués par le Président le 30 janvier 2023, se sont réunis au nombre de 56 et 7 délégués ayant donné pouvoir. Ils peuvent délibérer valablement conformément aux dispositions aux articles L.2121-17, L.2121-20 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'Espace Vivacity, situé 155 rue de Bercy, Paris 12ème, sous la présidence de Monsieur Jacques KOSSOWSKI, Président.

Étaient présents

M.FRANCESCHI (Alfortville), Mme ENAME (Antony), M.METAIRIE (Arcueil), Mme MEYNARD (Asnières-sur-Seine), Mme DOUVILLE (Bagneux), M.AKROUR (Bagnole), M.CHAUMERLIAC (Bois-Colombes), Mme NOURY (Boissy-Saint-Léger), Mme DECOURRIERE (Bondy), M.MARAVAL (Boulogne-Billancourt), M.ORUSCO (Cachan), Mme SAILLAND (Champigny-sur-Marne), Mme LYET (Charenton-le-Pont), M.DESSEN (Châtenay-Malabry), M.LIEVRE (Chaville), M.FABRE (Chennevières-sur-Marne), Mme RIGAUD (Chevilly-Larue), M.COELHO (Choisy-le-Roi), M.MILCOS (Clamart), Mme DELACROIX (Clichy-la-Garenne), M.KOSSOWSKI (Courbevoie), M.DACHIVILLE (Drancy), Mme AVOGNON ZONON (Fontenay-sous-Bois), M.CARISTAN (Fresne), M.AGGOUNE (Gentilly), M.DUBOIS (Gonesse), M.RIO (Grigny), M.BERANGER (Issy-les-Moulineaux), M.RIVET (La Garenne-Colombes), M.MOUCHARD (La Queue-en-Brie), M.COUTURE (Le Perreux-sur-Marne), M.LAGRANGE (Les Lilas), Mme ROUCHON (Levallois-Perret), M.DUPIN (L'Hay-des-Roses), M.FRANCOIS (L'Ile-Saint-Denis), Mme DELESSARD (Maisons-Alfort), M.CHAINÉY (Montfermeil), Mme GRAINE (Montrouge), Mme ALI (Nanterre), Mme MARTINEAU (Nogent-Sur-Marne), M.BENNEDJIMA (Pantin), M.JOUVENELLE (Pierrefitte-sur-Seine), M.GAHNASSIA (Puteaux), M.M'BOUDOU (Ris-Orangis), Mme MAILLOT (Rosny-Sous-Bois), M.GAILLARD (Saint-Cloud), M.WEIL (Saint-Mandé), Mme VISCARDI (Saint-Maur-des-Faussés), Mme DUROSELLE (Saint-Maurice), M.DEFREL (Stains), M.PERRIN -BIDAN (Suresnes), Mme TORCHEUX (Thiais), Mme BELKHIRI (Valenton), M.LEMAIRE (Vanves), M.CHASTAGNAC (Villejuif), Mme KABBOURI (Vitry-sur-Seine).

Ont donné pouvoir :

Madame Samira YAZIDI délégué titulaire d'Epinay-sur-Seine et Vice-Présidente, à Monsieur Jacques KOSSOWSKI, délégué titulaire de Courbevoie et Président,

Madame Marie-Liesse SALIN, déléguée titulaire de Maisons-Laffitte, à Monsieur Jean MILCOS, délégué titulaire de Clamart et Vice-Président,

Monsieur Patrice RENARD, déléguée titulaire de Mery-sur-Oise, à Monsieur Serge FRANCHESCHI, délégué titulaire de Alfortville et Vice-Président,

Monsieur Christophe PIERCY, délégué titulaire de Saint-Denis, à Monsieur Guy JOUVENELLE, délégué de Pierrefitte-sur-Seine,

Madame Chantal TROTTET, déléguée titulaire des pavillons-sous-bois, à Monsieur Christian LAGRANGE, délégué titulaire des Lilas et Vice-président,

Monsieur Guillaume MUSSO, délégué titulaire de Sucy-en-Brie, à Madame Claire DELESSARD, déléguée titulaire de Maisons-Alfort, et Vice-Présidente,

Madame Armelle LEGRAND-ROBERT, déléguée titulaire de Pontoise à Monsieur Eric COUTURE délégué titulaire du Perreux-sur-Marne et Vice-Président.